

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

RESERVATIONS

- Un ordinateur est à votre disposition, sur une table, à gauche, au fond du clubhouse, pour enregistrer vos réservations de terrain et accéder au site de TCLB.BE.
(Cet ordinateur ne peut pas être utilisé par les membres pour se « promener » sur Internet. Merci)
- Les terrains ne peuvent être réservés **que** par les membres du club en règle de cotisation. Toutefois, les non-membres pourront réserver un terrain - au plus tôt, deux heures à l'avance - en téléphonant ou en se présentant au club (10 €/heure).
- Les réservations d'été se font par 1/2 heure . Pour jouer 1 h en simple, il faut donc que les 2 partenaires réservent 1 tranche horaire (1/2 h) chacun.
- Pour jouer 2 heures en double, il faut que les 4 partenaires réservent une tranche horaire de 1/2 heure chacun.
- Par contre, pour jouer 1 h 30 en double, il ne faut réserver que trois tranches horaires. Par conséquent, seulement 3 noms apparaîtront pour ce double.
- Une seule réservation est autorisée. Ainsi, une nouvelle réservation n'est permise qu'au terme de la précédente. Veuillez ne pas laisser de 1/2 h de libre.
- Référez-vous à la rubrique «aide » en cas de problème.
- Commencez toujours par inscrire le nom de votre (vos) partenaire(s) si vous réservez en son (leur) nom(s).
- Chaque membre du club a droit à 3 invitations gratuites, au cours de la saison d'été. Chaque invitation doit être mentionnée au moment de faire votre réservation à l'ordinateur. Après usage des 3 invitations, si vous jouez encore avec un non-membre, vous réservez en inscrivant vos nom et prénom + « invité payant ». Il en coûtera 5 € (paiement immédiat ou par « note de bar » à votre nom).
- Un non-membre ne peut être invité plus de 3 fois. Si c'est le cas, il sera invité à payer sa cotisation. Pour un non-membre, non affilié à une fédération de tennis, le club décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Concernant les tournantes : Tous les participants à la tournante d'été doivent être membres et donc en ordre de cotisation.
- Merci de décommander votre terrain, si vous avez un empêchement.
- Avant 20 heures, si les conditions climatiques permettent de jouer sur un des 5 terrains extérieurs, ceux qui, malgré tout, jouent sur un terrain couvert et qui l'éclairent doivent payer l'éclairage, 3 € de l'heure"

BRIQUES PILEES ET MASTERCLAY

- Les enfants jouant en balles mousses et molles n'y ont pas accès. Ils réservent en priorité le mini-tennis, puis l'extérieur ou le couvert en dur.
- Les chaussures de « tennis » sont obligatoires (toutes les chaussures de sport ne sont pas des chaussures de tennis !!!).
- Merci de passer le filet ou la brosse sur le terrain en fin d'occupation, en escargot (ramener la brique vers le centre) et, ou, **UNIQUEMENT sur les briques pilées**, d'arroser en pluie si nécessaire, en lisant ATTENTIVEMENT le mode d'emploi.
- Un container pour récupérer les **BALLES de TENNIS USAGEES** est à votre disposition sur le couvert en dur.

BAR et Note de bar

- Autant que possible, payez immédiatement et cash.
- Faute d'argent, rédigez, SIGNEZ et datez une note de bar. Ces notes de bar vous seront réclamées par email et le paiement sera exigé sur le compte du TCLB.
 - Lors du deuxième rappel et lors des rappels suivants, une majoration de 5 % (avec un minimum de 2€) vous sera appliquée au montant dû.
 - Si le troisième rappel n'est pas honoré endéans les 30 jours, l'accès au Tennis club La Bruyère vous sera refusé jusqu'à régularisation de la situation.

ELEMENTAIRE

**La terrasse doit être fermée à 22 heures,
MERCİ de respecter le voisinage**

Hélas, nous devons rappeler à quelques uns que :

- Le clubhouse n'est pas une salle de gymnastique, tables, bancs et chaise ne sont pas des engins !
- Les graviers ne sont pas des projectiles destinés à être jetés sur le mini-tennis ou lancés sur les tôles du couvert !

CONSIGNES

- **MERCİ d'éteindre l'éclairage sur les couverts, si personne ne vous suit; merci aussi aux derniers, de vérifier que la porte qui donne sur la terrasse est bien fermée et de fermer le clubhouse à clef. Elle se trouve dans la caisse blanche du bar et est à déposer dans la boîte aux lettres du club, MERCİ.**

D'autre part, les CARTES D'AFFILIATIONS de ceux qui sont en règle de paiement, sont disponibles, au club, dans un bac, à côté de l'ordinateur.

Pour le Conseil d'administration.